



N°83  
JUIN 2024

# Flin' infos

Magazine municipal de la ville de Flines-Lez-Râches



Flines-lez-Râches,  
Ville sportive

## ÉGLISE SAINT-MICHEL

Point sur les  
travaux d'urgence

## CIVISME

Quelques règles pour mieux  
vivre ensemble

## BUDGET

Un budget maîtrisé  
pour penser l'avenir



**ANNIE MONNIER**

1<sup>ère</sup> Adjointe  
Action sociale, Aînés, Cérémonies



**Jean-Paul COPIN**

Adjoint  
Urbanisme, Espace agricole, Gestion du cimetière



**Muriel DOUDOK**

Adjointe  
Sécurité routière, Sécurité des biens et des personnes, Personnes à mobilité réduite



**Simon LESUR**

Adjoint  
Travaux, Aménagement de l'espace public, Pilotage des services techniques



**Fanny CHRETIEN**

Adjointe  
Logement, Lutte contre l'insalubrité, Sobriété énergétique



**Philippe MARTIN**

Adjoint  
Développement durable, Démocratie locale



**Carine OLEJNICZAK**

Adjointe  
Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires, Famille



**Philippe POLLET**

Adjoint  
Vie associative, Equipements sportifs



**Charafa BEN LEBSIR**

Conseillère municipale déléguée  
Communication



**Jimmy JAWOROWSKI**

Conseiller municipal délégué  
Sports, Numérique



**Pierre DESCATOIRE**

Conseiller municipal délégué  
Environnement (propreté, gestion des fossés)



**Jean-Marie TRICOT**

Conseiller municipal délégué  
Développement économique, Culture, Animation locale

**Vos élus sont à votre écoute.**

**Si vous souhaitez être reçu, prenez rendez-vous en mairie ou au 03 27 91 62 76**

**Permanences de Madame le Maire le samedi de 9h à 11h en mairie**

**Retrouvez l'actualité de la commune sur :**

 [www.flines-lez-raches.fr](http://www.flines-lez-raches.fr)

 **Ville de Flines-Lez-Raches**

 **Ma Mairie en Poche**

**Numéros utiles :**

CARSAT : 3960

Mission locale : 03 27 96 15 14

UTPAS (Mme Wille) : 03 59 73 31 00

CPAM : 03 20 05 65 60

ANGDM : 03 21 79 48 48

Flin'infos #83 - juin 2024

Editeur : Mairie de Flines-lez-Râches, Place Henri Martel

59148 Flines-lez-Râches Tél : 03 27 91 62 76

Directrice de la publication : Annie GOUPIL, Maire.

Conception et coordination : Julien VANDENHOECK, service communication

Impression : Nouvelle Imprimerie - 21 rue Léon Rudent - 59310 ORCHIES

Crédit photo : Service communication - les associations locales - Dominique Prevost





# ÉDITO du MAIRE

Chers Flinois, cheres Flinoises,

L'été 2024 sera placé sous le signe du sport, avec notamment l'Euro de football, le Tour de France cycliste ou encore les Jeux Olympiques et Paralympiques. «Plus vite... plus haut... plus fort... ensemble !! »... La devise des jeux olympiques peut s'appliquer à notre commune.

En matière sportive, Flines-les-Râches n'a pas à rougir puisque nos clubs et associations sont reconnus et ont de très bons résultats, que ce soit par équipe ou individuellement. Nous ne pouvons qu'être fiers d'eux et la Municipalité les soutient activement !

J'en profite pour saluer et remercier tous les bénévoles et présidents de nos nombreuses associations qui forment le socle de notre communauté de vie.

Nous venons de voter le budget pour l'année 2024, qui rend possibles les projets destinés à améliorer le cadre de vie, tout en répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous portons une attention forte à une gestion budgétaire rigoureuse et responsable. Dans un contexte de fortes incertitudes, il est plus que jamais nécessaire de soutenir des services de proximité de qualité pour les habitants de tous âges. Pour autant, les décisions pour construire un budget se prennent en fonction de la situation économique et de nos projets.

C'est ce que nous avons fait, avec notamment l'urgence de la rénovation de notre église Saint-Michel, qui fait partie de notre patrimoine.

Nous restons vigilants dans tous les domaines et essayons de réduire les coûts en maîtrisant par exemple ceux de l'énergie dans les bâtiments publics.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un très bel été et de très bonnes vacances, qu'elles soient sportives ou reposantes.

Annie GOUPIL,  
Maire

## SOMMAIRE

3	..... Edito du Maire	16	..... Flines, ville sportive
4	..... Travaux de l'église	22	..... Chez Nous Autres
6	..... Le budget	23	..... Agenda 21
8	..... La culture	26	..... Animaux de compagnie
10	..... Action sociale	27	..... Bien vivre ensemble
12	..... La jeunesse	28	..... Rétrospective municipale
14	..... 1 <sup>er</sup> Mai	30	..... Rétrospective associative
15	..... Travaux	31	..... Tribune d'expression





## L'église Saint-Michel

### Précisions sur les travaux

Comme nous l'annonçons dans le précédent Flin'Infos, un gros chantier imprévu et urgent a été défini : **la restauration de l'église Saint-Michel.**

Le bâtiment étant l'un des plus anciens du nord de la France, ce chef-d'œuvre de pierre a subi naturellement les outrages du temps.

Un diagnostic de l'état sanitaire a été réalisé par l'agence T'Kint, architecte du patrimoine et a révélé de nombreux désordres, notamment des dégradations liées à l'érosion des briques.

La commune va engager des travaux d'urgence en vue de permettre la mise en sécurité de l'édifice et sa conservation.

Les transepts de la façade sud (*voir plan ci-contre*), qui sont les plus abîmés, vont donc bénéficier de ces travaux d'urgence afin de consolider la structure.

Des travaux de restauration viendront par la suite redonner une nouvelle jeunesse à notre église.

## Sauvons notre patrimoine !

La Municipalité a toujours été vigilante quant à l'entretien de l'église. Par exemple, des travaux ont déjà été réalisés à l'intérieur, le chauffage a été refait...

Malgré tout, il n'était pas possible de lutter contre l'usure du temps...

Le montant des travaux à réaliser représente une **part importante du budget communal**, comme vous pouvez vous en douter.

Des **demandes de subventions publiques** ont été sollicitées pour alléger le montant à la charge de la commune.

La commune va de même lancer un **appel à la générosité de chacune et de chacun d'entre vous** et conclure prochainement une convention avec la **Fondation du Patrimoine** pour récolter des dons.

Ces derniers sont **défisicalisés à hauteur de 75 % pour les donateurs.**

**Tout le monde pourra donner**, qu'il s'agisse d'un particulier (Fliinois ou non), d'une entreprise, d'une association, d'un mécène...

Les dons seront possibles en ligne, par carte ou par chèque. Nous vous donnerons prochainement de plus amples informations.

Coût total  
(hors subventions)  
1 280 170,60 €

**DONT**

Coût des travaux  
d'urgence  
595 000 € HT  
hors maîtrise  
d'oeuvre

*Le mot du Maire*



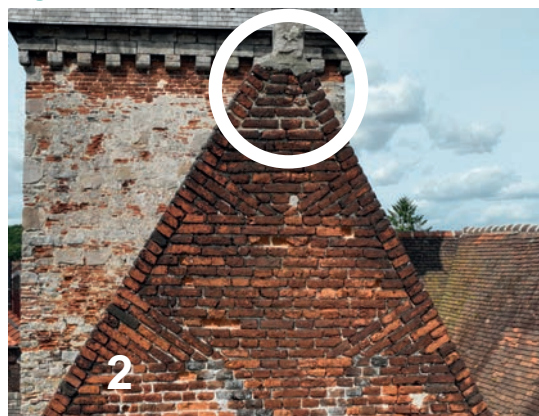
**J'appelle toutes les personnes attachées à notre patrimoine et à notre église à faire un don pour financer cette première tranche de sécurisation. Tous les dons, même minimes, seront les bienvenus et contribueront à l'effort collectif. Soyons optimistes et laissons-nous rêver. Votre don ira à un projet de qualité !**



## Quelques unes des dégradations constatées



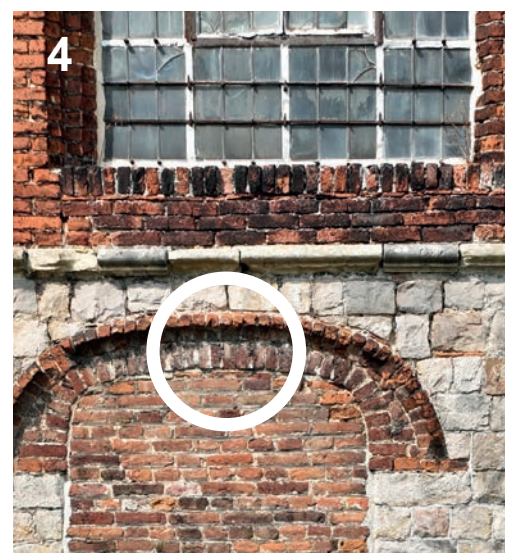
1



2



3



4

1. La charpente s'écarte du bâti
2. Les joints et briques sont creusés ou fissurés
3. Le chaperon se fragmente avec perte de matière
4. L'appui de la baie est érodé

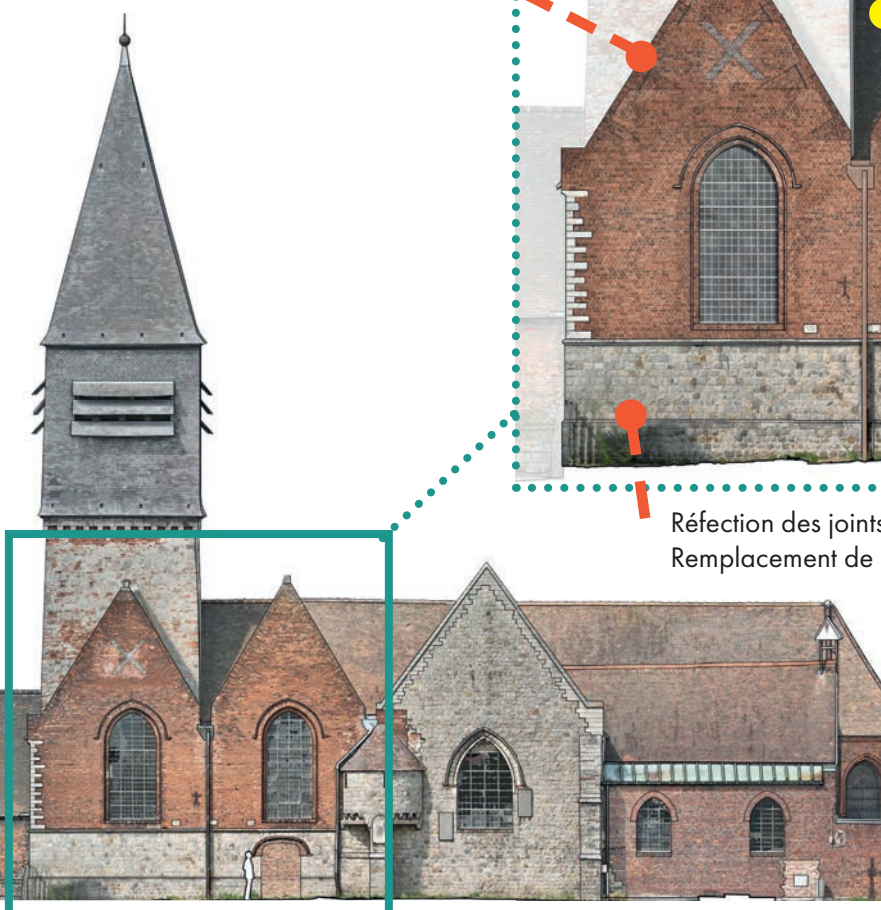
## Les travaux d'urgence

Dépose et repose de charpente  
Vérification des assemblages  
Traitement des bois

Dépose des têtes de pignon  
Reconstitution de maçonnerie  
Installation de fer d'ancrage pour  
maintenir la tête de pignon

Pose d'un lattage  
Réalisation de faitage  
Remplacement de tuiles

Réfection des joints et rejointement  
Remplacement de briques





# Budget municipal :

## Bilan 2023 et vote du budget 2024

Le conseil municipal dans sa séance du 11 avril 2024 a voté le budget 2024 et le compte administratif.

Même si la commune a dû faire face à l'augmentation significative des coûts des matières premières (alimentation, carburant, électricité, gaz ...), elle conserve, grâce à une gestion rigoureuse, un budget maîtrisé.



## Investissement 2023 : 753 481.74 € dont

### VOIRIE

Rue du 11 novembre



35 000 €

### ILOTS DE SÉCURITÉ

Rue du Maraîchon



10 575,96 €

subventions obtenues :  
-Département : 6 609,98 €

### RÉNOVATION THERMIQUE

Ecole René Cassin



309 669,93 €

subvention obtenues :  
-Département : 87 193 €  
-Etat : 116 426,36€

### CRÉATION D'UN COLUMBARIUM

15 960 €

### AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Rue Jean Chemin, rue  
du Maraîchon et rue du 2  
Septembre



17 892,10 €

subvention obtenues :  
-Département : 11308,50 €

### INFORMATIQUE

35 214,60 €



## Un budget volontaire pour 2024 !

Lors de la séance d'avril, le conseil municipal a également adopté le budget pour 2024. **Un budget qui permet de gérer le quotidien de la commune en permettant aux habitants de bénéficier des services communaux** (restauration scolaire, activités périscolaires, entretien des espaces, soutien des associations ...) mais également de **poursuivre les grands projets** et de **mettre en place les nouveaux**.



### Un budget qui prévoit l'avenir

4 autorisations de programme d'investissement ont été votées en 2024.

Cela permet d'inscrire le budget dans une **vision pluriannuelle** des crédits et des autorisations de paiement avec la mise en place d'un plan d'investissement pour des opérations dont le coût est important.

Ces autorisations permettront d'assurer le financement de nouveaux projets :

- La restructuration de l'**église Saint-Michel**, dont les travaux d'urgence sont prévus cette année.
- La rénovation thermique de l'**école Pierre Brossolette** après celle de l'école Cassin 1.
- La rénovation de la **mairie**.
- La requalification du **centre-bourg** et la construction d'une **salle polyvalente** à dominance sportive.

Ces projets seront subventionnés par l'Etat et le Département, afin d'**amortir le coût et de moins impacter le budget communal**.

Les projets déjà initiés se poursuivront sur les prochaines années et ont été inscrits au budget, comme par exemple la réfection des voiries et la rénovation de l'éclairage public avec le passage au LED.

### Préserver la qualité des services publics !

Au regard de l'augmentation des coûts liés notamment à l'énergie, à l'alimentation ou à la rémunération des agents, le conseil municipal a décidé le 11 avril 2024, à l'unanimité, d'augmenter la taxe foncière de 2 % afin de **préserver une qualité de service public élevée**.





# Retour en images sur la saison culturelle



## Spectacle de marionnettes «Fabulage» par le Théâtre Mariska

Les enfants (et leurs parents) ont assisté à une revisite des fables de la Fontaine en compagnie de Petit Jean, de la cigale, de la fourmi, du corbeau ou encore du renard...

Ce spectacle, qui met en avant les valeurs morales de ces histoires, a plu aux petits spectateurs.



## Spectacle «L'art (in)délicat de la féminité» par Emilie Deletrez

L'artiste a provoqué l'hilarité du public dans ce spectacle où elle enchaîne les changements de costumes aussi vite que les changements de personnalités. Les rires se sont succédés lors des sketches de ce spectacle original, drôle et burlesque.



## Exposition d'artistes locaux

17 artistes ont présenté leurs œuvres au public dans la salle des fêtes. Il y en avait pour tous les goûts : peinture, sculpture, photographie, céramique, dessin, manga... L'exposition a permis au public d'entrer dans les univers des artistes, de découvrir leurs approches, leurs œuvres...



## pour les mois à venir ?

### Flines en fête

**Samedi 20 juillet - Dès 19h00**  
**Stade Léo Lagrange**

Pour la 3<sup>ème</sup> année, Flines-lez-Râches s'anime en juillet et devient Flines en Fête !

Entrée libre et gratuite. Coin convivialité avec restauration, sur place, durant toute la soirée.

### DEMANDEZ LE PROGRAMME !

**19 h :** **Marché nocturne** avec divers exposants (vêtements, déco, bijoux, jouets, savons, gastronomie, artisanat...)

**19h15 :** Départ de la **randonnée VTT** avec les Renards des Sables

**20h :** **Démonstrations** avec le Coyote Country Club, le Karaté Club, le Repair Café, les ACM. Clément, jeune Flinois, proposera une démonstration et une initiation aux **danSES afro et urbaines**.



**21h :** **Défilé** dans le centre-ville

**22h :** **Animation musicale**, démonstrations

**23h :** Concert d'**Adrian Verda** (DJ sur Radio Contact) et **feu d'artifice**



**00h30 :** **Fin** des festivités



**Esprit Gospel**  
**Samedi 21 septembre - 20h**  
**Eglise Saint-Michel**

Réservations en mairie

- du 17 juin au 13 septembre pour les Flinois
  - du 1<sup>er</sup> juillet au 13 septembre pour les extérieurs
- (dans la limite des places disponibles)



**Starting-block par La Caboché**  
**Vendredi 15 novembre - 20h**  
**Salle des fêtes**

Réservations en mairie à partir du 23 septembre  
(dans la limite des places disponibles)





# CCAS

## Des activités pour tous

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'accompagner et d'orienter les personnes, notamment les plus fragiles ou en difficulté.

Il met en place des actions innovantes, intergénérationnelles et solidaires pour permettre

à chacun d'accéder à ses droits, de prévenir les ruptures de parcours de vie, de lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles et d'améliorer l'accompagnement des seniors.

Celui de Flines-lez-Râches n'a pas chômé, puisque de nombreuses actions ont été réalisées.



Atelier Proch'Info Formation «je construis mon parcours professionnel»



Atelier cuisine avec la banque alimentaire

personnes âgées de plus de



Action intergénérationnelle entre les ACM et Flin'or

Coiffeur solidaire et esthétique avec Christelle, accompagnée de Leny et Kayliah, apprentis en formation coiffure.



Passage du camion de l'emploi Interm'aide



# Des actions pour les seniors

## Repas des Aînés



Félicitations à Raphaël BOONE et Gisèle DELCAMBRE, doyen et doyenne du repas

Plus de 200 Flinois et Flinoises âgés de 65 ans et plus ont participé à un repas-spectacle offert par la Municipalité et le CCAS.

Velouté d'asperges, éclair au saumon, cuisse de canard ou encore douceur vanille-myrtille étaient au menu de ce repas, animé par la **Musique Municipale et l'orchestre Gianni Madison**.

La troupe de théâtre seniors **YAPADAGE** avait aussi prévu une surprise en jouant une série de sketches qui ont provoqué l'hilarité générale.



La troupe YAPADAGE



## Le registre des personnes vulnérables

Les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées ou non, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables.

Il est géré par le CCAS et sert, notamment en période de canicule, à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Toutes les personnes accédant aux données contenues dans ce registre sont tenues au **secret professionnel**. Vous n'êtes pas encore inscrit(e) ? Ne tardez pas à prendre contact avec le CCAS afin de vous enregistrer.

## Des actions à venir



**Jeudi 4 juillet** : Le voyage des Aînés (complet)

**Samedi 6 juillet** : Le voyage des familles (complet)

**Mercredi 6 novembre** : Seniors à la une (les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement)



## COLIS DE NOËL

Les personnes ayant **70 ans dans l'année et qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales** doivent se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile au CCAS **avant le 31 août** pour bénéficier du colis de Noël.

## Offres d'emplois, informations... Restez en contact !

Le CCAS a sa propre page Facebook : **CCAS de Flines-lez-Râches**

Outre les **informations pratiques** (horaires, dates des distributions et des ateliers, aide...), vous y trouverez également de nombreuses **offres d'emploi** et toutes les informations sur les journées de recrutement du secteur.

N'hésitez pas à suivre cette page, vous trouverez sans doute l'information dont vous avez besoin.







## Des jeunes élus déjà actifs

**A peine élu et déjà en action ! Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) a participé à plusieurs projets sur la commune en ce début d'année.**

Lors de leur élection, les jeunes élus avaient déjà de nombreuses idées. Les premières réunions ont permis de faire un planning des actions auxquelles ils participeront.

Ils ont tout d'abord créé un logo pour le CMEJ, afin d'avoir une identité visuelle propre.

Leur première réalisation sur le terrain a été la plantation d'arbres et d'aménagements paysagers devant le cimetière.

Ils ont ensuite été partie prenante de la saison culturelle, en participant activement au spectacle de marionnettes (communication dans les écoles, accueil du public, service du goûter offert) et à la chasse à l'oeuf de Pâques.

Ils ont aussi été présents lors des cérémonies, telles que l'hommage aux déportés, le 1<sup>er</sup> mai ou encore le 8 mai.

Comme vous pouvez le constater, nos jeunes élus sont déjà bien investis. Et ils ne vont pas s'arrêter là, d'autres projets vont prochainement voir le jour !





# RETOUR EN IMAGES SUR LES ACM

>>> Visite à Arkhéos



>>> Sortie VTT avec les Renards des Sables



>>> Lasergame



>>> Sortie à la ferme pédagogique Coeur de Marguerite



>>> Initiation au basket avec le Basket Club

>>> Initiation tchoukball



>>> Eveil sportif



>>> Initiation au karaté avec le Karaté Club de Flines



**400  
enfants  
accueillis**

Merci aux associations qui ont participé aux ACM en proposant des initiations



# 1<sup>er</sup> mai : les médaillés du Travail



Mercredi 1<sup>er</sup> mai, les élus municipaux et le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes se sont réunis à l'occasion de la célébration de la Fête du travail.

Ce fut l'occasion de remettre la symbolique médaille d'honneur du travail aux récipiendaires, en reconnaissance des services accomplis.

Fête du travail oblige, cette médaille était accompagnée d'un brin de muguet, remis par les jeunes élus du CMEJ.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires de la Médaille d'honneur du Travail :

### Échelon Grand Or (40 ans)

Nicolas BLERVAQUE  
Barbara JULLIEN  
Erick François PHILIPPART

### Échelon Or (35 ans)

Franck BUYSE  
Maryline DELANNOY  
Sophie FROMAGET  
Pascal ISSADI  
Philippe POLLET

### Échelon Vermeil (30 ans)

David BUTSTRAEN  
Jacqueline CARLIER  
Valérie DELANNOY  
Carole ILSKI

### Échelons Vermeil et Argent (20 et 30 ans)

Marie MAGNE  
Véronique MATHIS  
Thierry WATELAR

### Échelon Argent (20 ans)

Aurélié BAERT  
Thomas DELACROIX  
Caroline DELERUE  
Philippe DELOBELLE  
Gérald DHENNIN  
Michael DINCQ  
Patrice KRYSZTOFIK  
Sébastien POT  
Olivier RUDOWICZ  
Ludovic SARTIAUX  
Thi Ngoc Linh TRAN

## Comment obtenir sa médaille d'honneur du travail ?

La médaille est décernée par arrêté du Ministre du travail ou, sur délégation, du préfet à l'occasion des 1<sup>er</sup> janvier et 14 juillet de chaque année.

L'ancienneté est calculée à la date du 1<sup>er</sup> janvier ou du 14 juillet, et non pas à la date d'envoi de la demande.

La demande peut être faite par vous ou par votre employeur et peut se faire en ligne :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Le dossier doit parvenir à la Préfecture :

- avant le **1<sup>er</sup> mai** pour obtenir la médaille dans la promotion du 14 juillet,
- avant le **15 octobre** de l'année précédente pour obtenir la médaille dans la promotion du 1<sup>er</sup> janvier.



## ÉCOLES



Un chemin sécurisé a été mis en place par les services techniques sur le parking menant à l'école René Cassin. Il permet aux parents et enfants de se rendre à l'école en toute sécurité.



## AMÉNAGEMENT



Un aménagement paysager avec chemin, arbres (plantés par le CMEJ) et bancs est en cours de création au niveau du parking du cimetière

## CIMETIÈRE



Le services techniques ont effectué une installation de columbarium au cimetière. Un pavement a été réalisé, afin d'agrémenter et de consolider l'ensemble.

## TROTTOIRS



La rénovation des trottoirs, avec une pose de cailloux par les services techniques se fait désormais 3 fois par an, par quartier.

Ceci permet une meilleure organisation du travail des services techniques et contribue à une meilleure harmonie visuelle de la commune, avec des quartiers entiers rénovés et non plus des endroits disséminés.

La première phase de l'année a concerné les quartiers Montreuil et Saint-Charles.



# FLINES-LEZ-RACHES

## VILLE SPORTIVE



*Le mot de l'élu*

**Jimmy JAWOROWSKI**  
Conseiller municipal délégué  
Sports, Numérique

“ Nous sommes heureux d’avoir des associations sportives aussi actives. Elles sont importantes dans la vie communale, c’est pourquoi nous les soutenons et les soutiendrons de toutes nos forces. ”



Dire que Flines-lez-Râches est une ville sportive n'est pas exagéré ! En témoigne le nombre d'associations et clubs sportifs sur la commune, la diversité des activités proposées, sans oublier les équipements sportifs existants sur le territoire communal.

Tout cela forme un juste équilibre entre toutes les dimensions du sport : sport compétition, sport féminin, sport adapté, sport santé, sport spectacle...

Cela touche tous les âges, puisque les associations permettent aux jeunes enfants de s'initier très tôt à la pratique sportive et les seniors peuvent pratiquer une activité physique régulière (marche, gym...).

Les clubs sportifs se portent bien et ont de très bons résultats. Si vous souhaitez faire du sport, vous trouverez sans doute votre bonheur parmi ceux proposés par toutes nos associations (*liste et coordonnées disponibles en mairie ou sur notre site internet*).

près de  
**1 000**  
pratiquants

**15**  
disciplines

1 salle multisports  
3 terrains de football  
1 piste d'athlétisme  
2 courts de tennis  
1 skate park  
1 city stade foot/basket

## Athlétisme Club



**160 adhérents dont 77 féminines.**  
**En 5 ans, les effectifs du club ont augmenté de plus de 50%.**

### Résultats

#### ■ Cross par équipe

Les poussines sont Championnes du Nord et les poussins sont Vice-champions du Nord

#### ■ Championnat de France

Le club a présenté 2 participants en cadet :

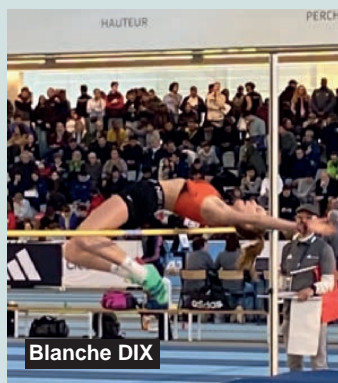
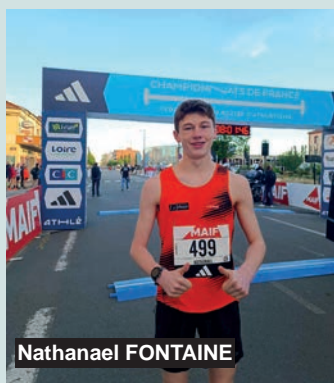
- **Blanche Dix** pour le saut en hauteur (*seules les 16 meilleures participent*)
- **Nathanael Fontaine** pour les 10 km sur route

### Vie du club

■ Organisation de **stages sportifs** dont un au Portugal, à Monte Gordo avec Gabriel Tual, champion de 800m.

■ Organisation de **compétitions pour les jeunes** avec des clubs du district.

■ Le club a organisé la **Flin'Equipe** qui a réuni 400 participants et qui a permis de remettre un chèque de 600 € à l'association «Les petits pas de Rachel»



## Basket Club Flinois



14 équipes (U7 à séniors) dont 12 engagées en championnat.  
4 équipes féminines.  
4 équipes mixtes.

### Résultats

#### ■ En championnat

Les U11 ont été **demi-finalistes** du championnat D5  
Les U13 ont atteint la **finale** du championnat D5 et ont remporté la coupe du Douaisis  
Les U15 féminines ont remporté le championnat D5

■ 4 joueurs U13 se sont hissés en finale départementale du challenge Benjamin(e)s

■ Plusieurs joueurs et joueuses ont été en sélection : Zach et Charles pour les U12 et Ilan et Jeanne pour les U11

### Vie du club

■ Organisation de plusieurs **tournois** :  
U11 5x5 et 3x3, Senior 3x3 département, U13 3x3

■ Certain(e)s joueurs(es) ont accompagné des **équipes professionnelles** lors de leur entrée sur le terrain à Villeneuve d'Ascq, Saint-amand, Trith Saint-Léger



### En plus

Le club a obtenu le **label citoyen 2 étoiles** et le **label école française de mini basket 3 étoiles**, ce qui témoigne de la qualité du travail fourni par l'ensemble des membres.

## Tennis Club Flinois



31 licenciés (dont 7 féminines).

### Résultats

Championnat Nord Messieurs +35 ans : 1<sup>er</sup>  
Championnat de qualification Nord messieurs : 4<sup>ème</sup>  
Challenge séniors +35 ans : 1<sup>er</sup>

### Vie du club

Les moins de 18 ans participent à l'école de tennis le samedi.  
Le club a créé une équipe interclub.



## Ping Pong Club Flinois



61 licenciés dont 11 féminines et 24 jeunes.

### Résultats

Le club a connu **4 montées** en division supérieure.

### Vie du club

Une **entente** a été conclue avec le club de Roost-Warendin.

Le club a organisé un **tournoi national** avec plus de **300 participants** venus de toute la France : Montpellier, Metz, Rouen, Cergy-Pontoise... Notons la présence à ce tournoi de **Pauline Chasselin** et **Anaïs Salpin**, internationales françaises.

## Sport Divertissement Organisation

6 pilotes inscrits dont 1 féminine.

### Résultats

**Champion de France** en titre de la catégorie T2.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les pilotes du SDO sont classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> au **Trophée des Hauts de France T2**.

### Vie du club

Le club organise une **exposition de véhicules français** sur la place le dimanche 16 juin et une **braderie** rue Maurand le 3<sup>ème</sup> dimanche d'août.



## Karaté Flines

100 licenciés (de 13 à 75 ans).  
53 adultes dont 26 féminines.

### Résultats

#### Championnat régional

Timéo Chrétien : **2<sup>ème</sup>** de sa catégorie  
Titouan Chrétien : **3<sup>ème</sup>** de sa catégorie

### Passages de grade

**Ceinture noire 1<sup>er</sup> DAN** : Léa et Timéo (âgés de 14 ans)

**Ceinture noire 2<sup>ème</sup> DAN** : Laurent Tessier

### Vie du club

Le club possède une section **Karaté Santé** (adaptée aux besoins spécifiques des adhérents avec remise en forme, psychomotricité...) et une section **Body Karaté** (qui allie karaté et fitness en musique).

Organisation d'un **interclub**.

Entraînement commun avec le club d'**aïkido** de Pont-à-Marcq.

Participation aux **ACM**, à la **Journée de la femme**.

Organisation d'un **stage** le 8 mai.

Laurent, Léa et Timéo



Timéo CHRÉTIEN



Titouan CHRÉTIEN







## Olympique Flinois

225 licenciés.

8 féminines.

95 jeunes.

### Résultats

Les seniors sont prétendants à la montée en régionale (niveau jamais atteint dans l'histoire du club) - à l'heure où nous écrivons ces lignes, il restait 1 match à jouer

Les équipes U10 et U12 ont réalisé de très bons résultats, malgré des adversaires ayant des joueurs plus âgés. Ces équipes sont pleines de promesses.

### Vie du club

Une entente a été formée avec le club d'Anhiers pour les U18, qui inaugure de bonnes choses pour l'avenir.

Création d'équipes supplémentaires pour avoir une équipe dans l'ensemble des catégories à moyen terme.

Recrutement de bénévoles et d'entraîneurs diplômés.

Le club organise de nombreuses animations (Halloween, nouvel an, loto, sortie jeunes...) et participe à l'animation de la commune.



## Renards des sables (VTT)

54 licenciés dont 2 féminines et 4 jeunes.

### Résultats

4 premières places et 2 secondes places au challenge VTT Coreg Nord FFCT.

### Vie du club

Organisation de 2 randonnées locales avec une moyenne de 2500 participants.

Participation aux événements communaux : sortie famille de juillet, sortie jeunes aux ACM, ouvreur des 5 et 10km de la Flin'Equipe.

### En plus

Le club est le plus représenté lors de différentes courses :

- au Paris Roubaix VTT depuis 2017.
- au Ch'ti Raid.
- sur une trentaine de sorties extérieures.





## La Municipalité investit aussi pour le sport !

Outre les **subventions accordées** pour le fonctionnement des associations et les subventions exceptionnelles liées à certains évènements, la Municipalité a procédé à divers **investissements** :



Réfection des courts de tennis



Rénovation des vestiaires de la salle de sports



Installation d'éclairage en LED dans la salle de sport



## Les autres équipements sportifs de la ville

Skate park



City stade



Salle de tennis de table



Complexe sportif



*Le mot de l'élu*

**Philippe POLLET**


Adjoint

Vie associative, équipements sportifs



“ Nous investissons pour entretenir et aménager régulièrement nos équipements sportifs pour que nos associations puissent pratiquer dans les meilleures conditions possibles. ”





NOUS RESTO · BAR CITOYEN  
AUTRES

## Bienvenue Chez Nous Autres

Les Flinois peuvent désormais se rendre « **Chez Nous Autres** » pour partager un moment convivial autour d'un repas ou d'un verre.

Derrière ce nom se cache un resto-bar citoyen, géré par **Franck BIGET**, **Lola OGÉ** et **Claire FOUILLÉ** qui se sont regroupés autour d'un projet commun : la création d'un espace de rencontres et de partage.

«A la base, nous travaillions dans le milieu social, explique Lola Ogé. Nous voulions du renouveau et l'idée de « *Chez Nous Autres* » a germé dans nos têtes.

Nous avons créé une association « *Pourquoi pas mi ?* » pour nous faire connaître.»

L'idée était alors devenu un projet. Le plus dur commençait, car il fallait faire un business plan, trouver des financeurs, un local....

«Un ami de Flines a lu dans le magazine local que la mairie avait un projet de réhabilitation d'un local qu'elle souhaitait louer par la suite. Nous avons rencontré l'équipe municipale et sommes devenus les porteurs du projet.»

La crise du covid et ses conséquences ont retardé le projet. Finalement, l'établissement a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin.

Chez Nous Autres propose une cuisine faite maison, avec des produits de saison, locaux et bio.

«Notre idée est de faire du local de

saison. Le midi, nous proposerons des plats qui seront faits selon les arrivages du moment. La carte changera chaque semaine.

Le soir, ce sera plus du snacking, avec des planches, des croques...»

En plus de la restauration, le lieu accueillera des animations comme des concerts, des expositions, des lectures...

Le restaurant met aussi à disposition des livres et des jeux de société.

«Le but est d'en faire un lieu convivial, chaleureux pour se retrouver ensemble. Nous voulons créer une dynamique locale, favoriser le lien social. C'est important pour nous, qui sommes d'anciens travailleurs sociaux.

Nous proposerons aussi aux associations de mettre à disposition une salle pour des ateliers, des réunions, des séminaires...

Lorsqu'ils y aura des animations, nous allons nous arranger pour qu'elles finissent vers 23h au plus tard, afin de gêner le moins possible le voisinage.»



### Chez Nous Autres

4 rue du Moulin

#### Horaires

Lundi : fermé  
Mardi : 11h-19h  
Mercredi 11h-19h  
Jeudi : 11h-22h  
Vendredi : 11h-23h  
Samedi : 11h-23h  
Dimanche : fermé

Restauration le midi  
Snacking le soir

03 27 93 99 85

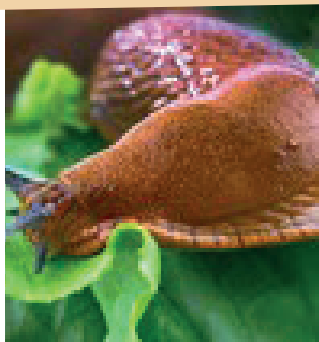
cheznousautres059@gmail.com

cheznousautres.fr



## C'est de saison !

### Comment lutter contre les limaces ?



Actuellement, les jardins subissent une invasion de limaces et d'escargots. Il s'avère difficile de les chasser et les dégâts faits aux plantations sont importants.

Plusieurs **méthodes naturelles** existent : coquilles d'œufs pilées, marc de café, feuilles de houx, purin de feuilles de rhubarbe... **La solution la plus efficace** est de placer des épluchures de pommes de terre sous une planche, des tuiles ou un journal afin de récupérer les nuisibles le lendemain.

Mais l'idéal reste de favoriser les **prédateurs naturels** tels que les hérissons, les crapauds, les carabes, les mille pattes. Sans oublier les merles, geais et pies qui sont également de bons prédateurs.



### Aidons les animaux lors des chaleurs estivales



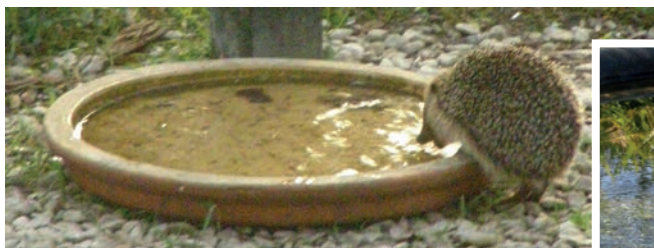
Le 21 juin est officiellement le premier jour de l'été... Et généralement, qui dit été dit chaleur. A l'instar des humains, les **animaux souffrent aussi des fortes chaleurs** estivales.

Pour les aider, vous pouvez leur installer des **abreuvoirs**. Vous en trouverez sur pied dans le commerce, notamment pour les oiseaux.

Mais vous pouvez également installer des **soucoupes pour pots de fleurs ou tout autre récipient peu profond**, si possible dans un espace dégagé (pensez à renouveler l'eau régulièrement pour éviter les maladies).

Des animaux (hérissons, écureuils, oiseaux, abeilles) pourront s'y abreuver.

Comme dit plus haut, certains de ces animaux sont les prédateurs des limaces. En installant un récipient d'eau, **vous aiderez les animaux et vous lutterez en même temps contre les limaces qui pourraient envahir votre jardin.**



## NOUVEAU !

LA  
GRAINOTHÈQUE  
FLINOISE



La Grainothèque Flinoise investit le resto-bar citoyen «Chez nous autres» !

Désormais, vous avez rendez-vous le dernier jeudi du mois de 17h à 19h au 4 rue du Moulin.

Vous pourrez partager et échanger des graines, avoir des conseils et trouver toute la documentation sur les éco-jardins du Parc Naturel Régional.



# Eco-Jardins

## Bienvenue à Julie et Jérémy

Le printemps 2024 a vu éclore le **53<sup>ème</sup> éco-jardin Flinois** du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut : celui de Julie et Jérémy, arrivés sur la commune en 2020.

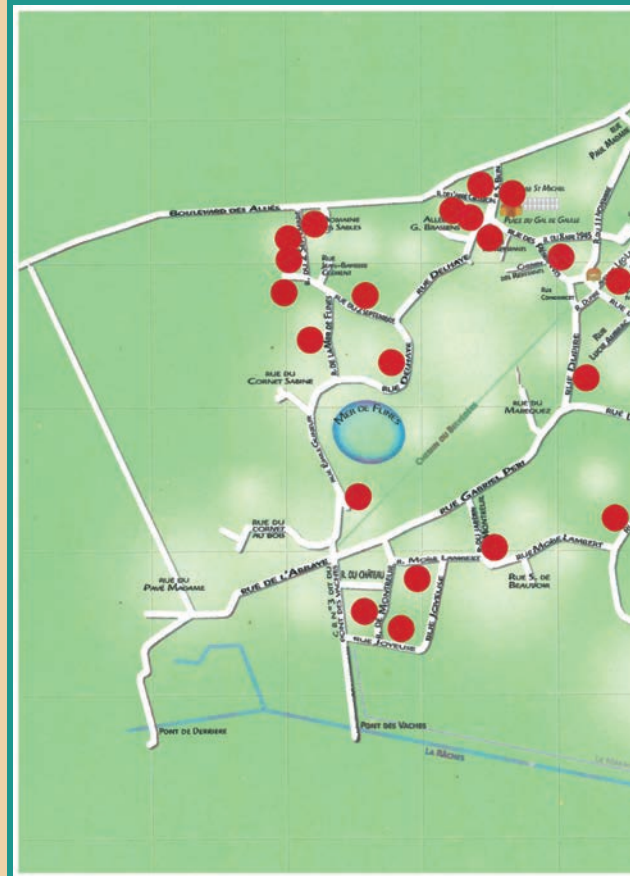
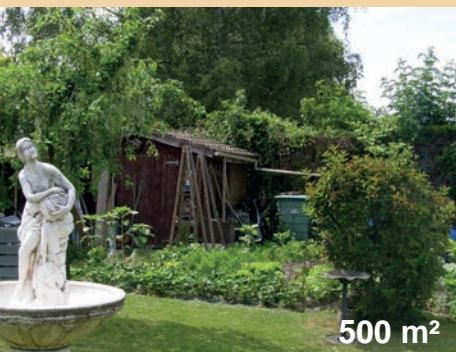
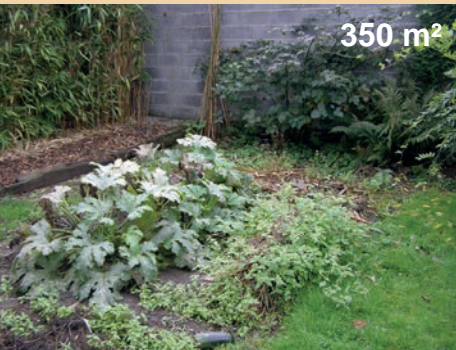
Leur jardin comprend de nombreux arbustes et arbres de variétés locales (saules têtards, bouleaux, chênes, noisetiers...), plusieurs bandes potagères,

1 serre, des arbres fruitiers, 1 mare, 1 zone sauvage avec 1 bande mellifère, des composteurs, 1 récupérateur d'eau de pluie, 1 environnement propice à la faune sauvage (hérissons, pipistrelles, chouettes chevêches...).

Ce jardin s'emploie ainsi à améliorer la biodiversité existante.



## La diversité des éco-jardins en images...



Quelle que soit la surface de votre jardin, vous pouvez rejoindre gratuitement les éco-jardins.

Pour cela, rien de plus simple : déposez simplement votre demande à la mairie ou envoyez les par mail à redaction@eco-jardins.be











## Animaux de compagnie : obligations des propriétaires...

**Nous constatons de plus en plus d'animaux errants sur la commune, qu'il s'agisse de chat ou de chien.**

**Il convient de rappeler quelques règles en la matière.**

### Identification des animaux

Les propriétaires d'animaux ont **l'obligation de les faire identifier**, par un vétérinaire et par le biais d'une puce électronique depuis 2011. Elle comporte, d'une part, le marquage de l'animal et, d'autre part, l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad).

L'identification permet d'attribuer un numéro unique à un animal et d'enregistrer les nom et adresse de son propriétaire à l'Icad.

Si l'animal de compagnie a disparu du domicile, il est alors **considéré**

**comme en divagation** (voir ci-contre). Un animal non identifié sera conduit en fourrière ou stérilisé.

### Troubles de voisinage

**Le propriétaire d'un animal est responsable des troubles** que son animal de compagnie peut causer.

Les sanctions infligées peuvent aller d'une amende à une condamnation pénale si l'animal a infligé des blessures comme une morsure ou est à l'origine d'un accident de voiture.

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde, est tenu de :

- **surveiller son animal** et ne pas le laisser divaguer ;
- **nettoyer** ou enlever les excréments produits par ses animaux ;
- s'assurer que son animal ne génère **pas de nuisances** et troubles locatifs.



**Qu'est-ce qu'un animal errant ou en divagation ?**



La notion "d'animal errant" est appréhendée différemment selon qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat (article L.211-23 du Code Rural).

### Chiens

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui **n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée** de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ainsi que tout chien abandonné, livré à son seul instinct.

### Chats

Est considéré comme en état de divagation tout chat **non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations et qui n'est pas sous la surveillance** immédiate de son propriétaire, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



## Les animaux tenus en laisse

### En zone urbaine :

Le règlement sanitaire départemental du Nord (art. 99.6) prévoit que **les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.**

### En forêt :

Lors des balades en forêt, pendant toute l'année, les chiens doivent être sous surveillance et ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres du propriétaire.

Cependant, **entre le 15 avril et le 30 juin**, il est **obligatoire de tenir les chiens en laisse** lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière. Cette disposition permet d'éviter que vos chiens n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux et de favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.

**RAPPEL :** Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (chien d'attaque et chien de garde et de défense) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique et dans les lieux publics



## Bien vivre ensemble

### Jardinage, bricolage et affichage

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage reprennent. Bien souvent, ils entraînent avec eux un lot de nuisances.

Il convient toutefois de faire preuve de civisme et de respecter le cadre paisible de la commune.

Il existe une réglementation à suivre afin de ne pas déranger la tranquillité de votre voisinage.

#### ■ Tonte de la pelouse et travaux de jardinage

**Tondre sa pelouse n'est pas une activité qui s'effectue à toute heure de la journée.**

Une tondeuse à gazon émet un bruit fort qui peut vite devenir un cauchemar pour les voisins. Entretenir son jardin est une activité qui peut alors porter atteinte à la sérénité et la santé du voisinage si elle est réalisée de façon intempestive.

Il en est de même pour tous les **travaux de jardinage ou de bricolage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore (*motoculteurs, tronçonneuses, perceuses...*)

#### ■ Les horaires autorisés

Un arrêté du 25 septembre 2014 (disponible sur le site internet de la ville) régleme notamment le bricolage et le jardinage.

**Les travaux sont donc autorisés :**

- du lundi au vendredi (sauf jours fériés) : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- le samedi : de 9h à 20h
- le dimanche et jours fériés : de 9h à 12h

#### ■ Les dépôts sauvages

Comme nous l'indiquions dans Flin'Infos 81, la Municipalité lutte contre les dépôts sauvages.

**Chaque dépôt constaté fait l'objet d'une plainte** pour retrouver et sanctionner l'auteur (la plupart ont été identifiés et ont été sanctionnés d'une mention sur casier judiciaire et d'une amende comprise entre 450 et 1 500 €, à laquelle il faut ajouter des frais de nettoyage).

Lutter contre les dépôts sauvages est l'affaire de tous. **Si vous contestez un dépôt, il est préférable de prévenir directement la police municipale ou la mairie**, avant de mettre des photos sur les réseaux sociaux par exemple.

Cela facilitera le nettoyage et la recherche des auteurs.



#### On ne peut pas brûler ses herbes !

Certains brûlent encore leurs déchets verts, ce qui nuit à l'environnement (pollution, qualité de l'air) et la santé.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit toute l'année dans la région (Règlement Sanitaire Départemental).

Toute infraction est passible d'une amende de 3<sup>ème</sup> classe d'un montant de 450 €

Cette pratique est aussi à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée.

C'est une pollution que les particuliers ont tendance à sous-estimer, car brûler 50 kilos de végétaux émet autant de particules qu'un diesel récent roulant durant 13 000 km, qu'une voiture essence roulant 14 000 km ou qu'un chauffage au fioul performant dans une maison durant un an.

#### L'affichage sauvage



L'affichage sauvage sur le mobilier urbain, les panneaux de signalisation routière, les feux de circulation, les giratoires, les candélabres, etc est interdit.

L'article R 418-9 du code de la route prévoit une amende de 5<sup>ème</sup> classe (1 500 €) pour tout contrevenant.





### >>> Numérique

Le plan de relance, dédié à la transformation numérique de l'enseignement, vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en dotant les écoles élémentaires d'un socle d'équipements numériques.

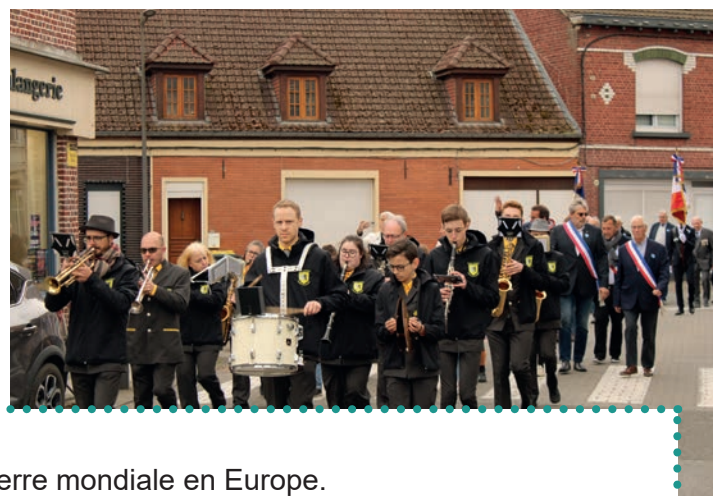
Après avoir doté les écoles primaires de tablettes, d'écrans numériques interactifs et d'ordinateurs pour les enseignant(e)s, la Municipalité a choisi de compléter cette dotation en 4 ordinateurs aux écoles maternelles Pierre Brossolette et Gérard Philippe.



### >>> Ski

15 jeunes âgés de 10 à 13 ans ont participé au séjour au ski d'une semaine aux Balcons du Mont-Blanc.

Au programme, ski alpin avec cours, randonnée raquettes, découverte des environs, jeux de neige ou encore veillées à thème...



### >>> Cérémonies patriotiques

Mercredi 8 mai, la ville a célébré la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Marie-Hélène Quatreboeufs, Conseillère départementale, était présente lors de la cérémonie. Elle a remis, avec Madame le Maire, le nouveau drapeau des anciens combattants à Jean Pagniez, jeune porte-drapeau.

Fin avril, la Municipalité a aussi honoré la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination lors la Seconde Guerre mondiale.





### >>> Concours

Noréade a organisé un concours «Maestr'eau», ouvert aux classes du CP au CM2, pour sensibiliser les écoliers à la fragilité de la ressource en eau.

L'école Saint-Michel a participé, la classe de GS-CP de Mme Suarez a ainsi réalisé une œuvre graphique sur le thème «l'eau, c'est la vie». Les enfants se sont classés 2<sup>èmes</sup> sur le département et ont chacun reçu un diplôme ainsi qu'un livre sur l'eau.



### >>> Carnaval

Les élèves de l'école Pierre Brossolette ont organisé un carnaval, sur le thème des jeux olympiques.

Les enfants déguisés ont défilé dans la rue, avant de prendre un goûter dans l'école.

## Prochainement, à Flines-lez-Râches

### JUIN

- Sam. 15 **Gala** par Moov Dance - Salle des fêtes
- Dim. 16 **Exposition de voitures** par la SDO - salle des fêtes
- Sam. 22 **Kermesse** de l'Amicale Laïque - salle des fêtes
- Dim. 23
- Sam. 22 **Jeux Scolympiques Flinois** du collège - Stade
- Dim. 23
- Sam. 29 **Gala** de Confetti'z - salle des fêtes
- Dim. 30

### JUILLET

- Jeu. 4 **Voyage des Aînés**
- Ven. 5 **Kermesse** de la crèche Grains de Soleil
- Sam. 6 **Ducasse de Montreuil** quartier de Montreuil
- Dim. 7
- Dim. 7 **Loto et braderie** de Confetti'z, salle des fêtes
- Dim. 14 **Brocante** des Amis de Montreuil, quartier de Montreuil
- Sam. 20 **Flines en Fête**, stade
- Repair Café** de la Boîte à Outils - stade

### AOÛT

- Dim. 18 **Braderie** du SDO, rue Maurand
- Dim. 25 **Braderie** de la Maison des Cigognes, place Henri Martel

### SEPTEMBRE

- Dim. 1<sup>er</sup> **Fête des Métiers** par l'ACF, salle des fêtes
- Lun. 2 **Exposition** de Flines au Fil de son Histoire
- Dim. 8 **Randonnée** des Renards des Sables, salle des fêtes
- Sam. 14 **Repair Café** de la Boîte à Outils Mille Clubs
- Dim. 15 **Cérémonie des noces d'or**, salle des fêtes
- Sam. 21 **Concert Gospel**, église
- Ducasse** - place Henri Martel
- Dim. 29 **Moules-frites** au Cattelet

Les informations données sont à titre indicatif et sont susceptibles de modification

### Noces d'or, de diamant...

Vous fêtez vos **50 ans, 60 ans, 65 ans ou 70 ans de mariage** en 2024 (quel que soit le lieu de votre mariage) ?

Venez vous inscrire à la mairie, muni de votre livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile.

La cérémonie qui marquera cet évènement aura lieu le dimanche **15 septembre 2024**.



LA POSTE

### INFORMATIONS

A compter du 1<sup>er</sup> juin, le bureau de Poste de Flines-lez-Râches modifie ses horaires comme suit :

**Lundi** : Fermé

**Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi** : 9h-12h et 14h-16h30

**Samedi** : 9h-12h

**Dimanche** : Fermé







## LISTE MAJORITAIRE : AGIR DURABLEMENT POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Alors que le déficit public s'est établi à 5,5 % du PIB l'an dernier donc bien au-delà des prévisions déjà pessimistes du gouvernement, le chef de l'Etat estime dans une récente interview à l'hebdomadaire l'Express, qu'il n'y a « pas de dérapage des finances de l'État »

Comment alors expliquer que le déficit budgétaire de l'Etat continue de se creuser (173 milliards d'euros en 2023, soit 21 milliards de plus que l'année précédente) ? Pour M. Macron, l'explication est simple : les recettes fiscales ont diminué du fait du ralentissement de l'activité économique. Et il ajoute : « Hormis une dérive des dépenses initialement prévues **qui est du fait des collectivités territoriales, il n'y a pas de dérapage de la dépense de l'État** ». Ce qui revient, un : à nier le rapport annuel de la Cour des comptes publié en mars dernier, qui a alerté l'Etat sur la dérive de ses dépenses et deux : accuser les collectivités d'être seules responsables de la dérive des comptes publics.

Les principales associations d'élus (l'Association des Maires de France, Régions de France et Départements de France) ont immédiatement réagi par communiqué en rappelant au chef de l'Etat que l'augmentation des dépenses des collectivités est notamment due au transfert des charges de l'Etat vers les collectivités, à l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'Etat, à l'inflation... et ne relève pas d'un choix des élus.

Elles concluent que : « Cette déclaration provocatrice porte une nouvelle atteinte à la confiance pourtant nécessaire entre l'exécutif et les élus locaux. Il s'agit manifestement d'**une tentative de détournement de l'opinion publique par le président de la République, pour occulter la lourde responsabilité de l'exécutif sur la dégradation des comptes publics du pays.** »

David Lisnard, président de l'AMF, propose d'ailleurs à E. Macron un débat public sur la situation des finances locales, après les élections européennes ou lors du prochain congrès des maires, en novembre.

Cette nouvelle offensive du gouvernement contre la gestion des collectivités n'augure rien de bon quant aux mesures attendues depuis le début de l'année pour les faire contribuer à « la réduction des dépenses publiques ».

## RASSEMBLEMENT FLINOIS

Nous avons une pensée toute particulière pour les sinistrés des Hauts de France qui ont subi les intempéries ces dernières semaines. Voir disparaître en quelques heures son habitation qui a demandé tant de travail et de privations, tout perdre en si peu de temps donne à réfléchir sur ce qui pourrait nous arriver car nul n'est à l'abri d'une catastrophe (inondation, incendie, explosion, tornade etc.. )

Depuis 2004 une loi est votée ayant comme objectif d'assurer une meilleure préparation à la gestion de crise. Cette loi est valable pour toutes les communes quelque soit le nombre d'habitants.


A Flines la dernière mise à jour du plan communal de sauvegarde date du 19/12/2022 , il doit être révisé régulièrement en fonction de la connaissance et de l'évolution des risques.

Malheureusement lorsque la catastrophe arrive il est tout simplement trop tard.




Au fait, dans la commune y a-t-il des dispositions de prévues concernant le relogement de famille en cas d'incendie de maison d'habitation ?


*Les textes sont restitués tels qu'ils nous ont été transmis*


## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS





**KARUWEB**  
Agence Web & Communication Digitale


-  CRÉATION DE SITE INTERNET
-  RÉFÉRENCIEMENT GOOGLE
-  GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX


 Jérémy Corniquet

 07 82 38 97 01

 contact@karuweb.fr

 www.karuweb.fr

 Flines-lez-Râches







#COULEPASTONÉTÉ

# juste parce que t'as parié que t'étais cap de plonger

ROCHERS, COURANTS, BATEAUX...  
LA BAINNADE DANS LES RIVIÈRES, FLEUVES ET CANAUX PEUT ÊTRE FATALE.  
RETROUVE LES LIEUX DE BAINNADE AUTORISÉS SUR [VNF.FR](http://vnf.fr).

Soutenu par



INFORME-  
TOI !



Avec la saison estivale, de **nombreux accidents de noyade** sont à déplorer bien souvent sur des lieux de baignade non autorisés. Ce peut être des plans d'eau, canaux, rivières, lacs...qui ne sont pas faits pour la baignade en raison de leur non-connaissance des **fonds qui peuvent se révéler mortels : ouvrages en béton, pieux métalliques, courants, sable enlisant...**

Pour les jeunes, l'effet de groupe est souvent déterminant et peut se terminer en drame.

**Nous vous précisons 2 points d'eau non autorisés à la baignade (qui sont également des propriétés privées) sur notre commune de Flines-les-Râches :**

- **la Mer de Flines**
- **les points d'eau de la Sablière dans le bois de Flines.**

Alors , même s'il fait très chaud et que l'on a envie de se rafraîchir, **soyez conscients des risques encourus.**